© Drogues Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Problèmes avec le cannabis

Par Profil supprimé Postée le 11/10/2009 16:32

> J'ai eu des problèmes l'année derniere par rapport au cannabis . J'en consommé occasionellement sans avoir eut de probleme jusqua lannée derniere .
> En avril . J'ai fait une crise d'angoisse a la suite d'une consommation .Une semaine apres j'ai fumer sans avoir un effet devastateur puis 2 semaines apres, n'ayant pas fumé depuis ' crise d'angoisse sur crises dangoiss; ça n'en finissé plus .
> J'ai donc pris des calmants, je suis allé voir un psychiatre qui m'a di que j'étais en dépression, un autre qui ne savait pas vraiment ce qui marrivé .
> Aujourdui . Je ne fais plus de crise d'angoisse.Je n'ai plus vraiment de sensation de mal aise, Je n'ai plus la tete dans le brouillard (comme sa a été le cas pendant 3 mois) Mais je vois toujours les points lumineux quand je regarde le ciel ou quelque chose de clair comme un mur blanc par exemple)
> Je voudrais savoir si cela était déja arrivé a quelquun , ce qu'il fallait faire . Et combien de temps cela devrait durer.
> Ps : Je ne fume plus de shit ni de cannabis depuis mes crises dangoisse . Mais je fume toujours la cigarette .
> Esperant embeter personne . Et une réponse claire :)
> Merci d'avance.
> Lilou1

Mise en ligne le 14/10/2009

Bonjour

Une consommation de cannabis, même occasionnelle, peut parfois engendrer des crises d'angoisse, mais ces troubles disparaissent habituellement en quelques semaines. Cette durée est indicative car les effets du cannabis varient selon les individus. Ils peuvent dépendre de la fréquence d'usage mais aussi de l'état psychologique du consommateur et du contexte dans lequel il est pris. De ce fait, une comparaison avec des cas paraissant similaires serait peu fiable.

Vous attribuez le déclenchement de ces crises successives d'angoisse à votre consommation de cannabis, ce qui est possible, mais l'un des psychiatres que vous avez consulté a diagnostiqué une dépression. Peut-être ces deux éléments seraient à relier et, dans ce cas, le cannabis aurait plutôt un effet amplificateur de l'anxiété, l'un des symptômes de votre état psychologique dépressif.
Pour information, si le tabac engendre une forte dépendance il n'est pas établi qu'il entraîne de fortes crises d'angoisse.

Concernant la persistance de troubles de la vision, nous ne pouvons pas en "prévoir" la durée, ni affirmer qu'elle est directement en lien avec une consommation de cannabis même si elle peut engendrer une modification des perceptions visuelles qui peut perdurer quelques semaines.

Votre état psychologique semble s'être stabilisé et c'est très bien. Cependant nous vous invitons à prendre contact avec un centre spécialisé pour les addictions. Une équipe pluridisciplinaire (médecin, psychiatre, psychologue...), possédant l'expérience de ces problèmes pourrait vous aider à faire le point, vous apporter une amélioration durable de votre état et, si nécessaire, vous orienter vers un spécialiste pour votre vision.

Pour connaître d'autres adresses de structures proches de votre domicile, ou pour avoir une écoute attentive à vos difficultés vous pouvez contacter Drogues info service au 0800 23 13 13 (anonyme et gratuit depuis un poste fixe entre 8h00 et 2h00 du matin, 7 jours sur 7).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA TREMPLIN

560 avenue du Club Hippique
Résidence AXE SUD
13090 AIX EN PROVENCE

Tél : 04 42 26 15 16
Site web : https://www.addiction-mediterranee.fr/tremplin
Secrétariat : Lundi et mardi : 9h à 12h30 et 14h à 17h - Mercredi : 9h00 à 12h30 et 14h à 17h - Jeudi : 9h à 12h30 et 14h à 17h - Vendredi : 13h30 à 17h (fermé le vendredi matin)
Accueil du public : Lundi et mardi : 9h à 12h30 et 14h à 18h - Mercredi : 9h00 à 12h30 et 14h à 18h - Jeudi : 9h à 12h30 et 14h à 17h30 - Vendredi : 13h30 à 18h (fermé le vendredi matin)
Consultat° jeunes consommateurs : Aux horaires d'ouverture du CSAPA (éducatrices spécialisées)

Voir la fiche détaillée

CSAPA Le Sémaphore

6 rue de Provence
13004 MARSEILLE

Tél : 04 91 91 50 52
Site web : urlz.fr/uH1I
Accueil du public : lundi de 9h à 13h et de 14h à 19h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 19h. (horaires modifiés en juillet et août lundi jusqu'à 18h au lieu de 19h)
Substitution : délivrance de méthadone tous les matins sauf le jeudi.
Secrétariat : lundi de 9h à 13h et de 14h à 19h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 19h. (horaires modifiés en juillet et août lundi jusqu'à 18h au lieu de 19h)

Voir la fiche détaillée